



Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Publié le : 22/04/2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 avril 2025 à 17 heures 00

Question n°7

### Demandses de subvention à caractère social

Le Conseil d'Administration, convoqué le 9 avril 2025, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon.

Administrateurs en exercice : 17

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

#### Etaient présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Bernard AVON / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA / Madame Nadia GARNIER / Monsieur José GOMES / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN, arrive à 17h05 et vote à partir de la question n°4 / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

#### Etaient absents :

Monsieur Ludovic FAGAUT, **donne pouvoir à Madame Myriam LEMERCIER** / Madame Valéry GARCIA / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

**REÇU EN PREFECTURE**

Le 22 avril 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

Date de dépôt en Préfecture :

025-262500564-20250416-D00192910-DE

## DÉLIBÉRATION

Incidence financière	
BP 2025 Nature 6574 « Subventions aux associations » Service 00100 « Secrétariat Général »	Montant prévu au BP 2025 : 450 000 € Montant disponible : 200 000 € Montant de l'opération : 175 800 €

**Résumé :** Le CCAS a choisi d'apporter un soutien financier aux associations dont les actions ou projets sont complémentaires des prestations rendues par ses différents services, afin de répondre aux besoins sociaux recensés au niveau de la ville, au regard notamment de l'Analyse des Besoins Sociaux et de son projet social 2022/2026.

Mi-décembre, les associations ont été invitées à déposer leur demande sur la plateforme de dématérialisation dédiée. Cette démarche a pour objectif de rendre transparentes les procédures de financement du CCAS aux associations, mais aussi de susciter des initiatives permettant de répondre aux besoins des personnes les plus en difficulté.

A la suite de l'appel à projet lancé pour la campagne de subventions 2025, 42 demandes ont été déposées auprès du CCAS. Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur ces demandes pour un montant de 175 800 euros.

### Référence au Projet social 2022-2026 :

Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS

Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)

Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville

Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public

Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS

Sans objet

### **I – Bilan de la campagne de subventions 2024**

Dans le cadre de son budget 2024, le CCAS avait consacré une enveloppe de 450 000 euros pour les subventions dédiées aux associations.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration a pu apporter son soutien financier à 23 associations, pour un montant total de 427 189 euros, dont 250 004 euros en faveur de la Boutique Jeanne ANTIDE (BJA). Par ailleurs, une subvention de 25 000 euros a été versée à l'AUDAB, dans le cadre d'un partenariat développé autour de l'observation sociale et sociétale des territoires.

Les subventions versées aux 22 associations, hors BJA, dans le cadre de l'appel à projet 2024, ont été réparties comme suit :

Classement des demandes	Subventions accordées	Soit en %
Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS :	141 935 €	80,1
- associations d'aide alimentaire	141 935 €	80,1
Faciliter l'accès aux droits et leur maintien	3 750 €	2,1
Faire du CCAS un interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville	31 500 €	17,8
<b>Total</b>	<b>177 185 €</b>	<b>100</b>

1 500 euros ont également été attribués aux lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur le thème du logement, lors de la journée du Lundisociable.

## **II – Modalités de l'appel à projets 2025**

Pour être éligibles, les demandes présentées par les associations doivent satisfaire une ou plusieurs des finalités suivantes :

- Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'Analyse des Besoins Sociaux.
- Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique - « de l'urgence vers l'autonomie ».
- Faciliter l'accès aux droits et leur maintien.
- Faire du CCAS un interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge, en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville.

La priorité est accordée aux demandes qui répondent aux critères suivants :

- Le fonctionnement de l'association permet d'assurer la pérennité de son action, au service de l'intérêt général, dans le champ d'action du CCAS.
- Les actions ou le projet de l'association répondent aux enjeux forts d'action sociale, tels que l'amélioration de l'accès aux droits et aux services, la prévention de la vulnérabilité et la perte du lien social, l'accompagnement des personnes fragilisées dans leur parcours de vie,
- Le projet favorise l'accueil et l'accompagnement des jeunes précaires bisontins de 18 à 25 ans, en lien avec le volet social du plan jeunes mis en œuvre par le CCAS.

## **III – Propositions d'attribution de subventions à caractère social pour 2025**

Pour l'année 2025, le montant des crédits affectés aux subventions s'élève à 450 000 euros.

250 000 euros ont déjà été attribués à la Boutique Jeanne ANTIDE lors du Conseil d'Administration du 19 février 2025.

En 2025, 42 associations ont répondu à l'appel à projets lancé par le CCAS :

- 32 demandes relèvent du fonctionnement,
- 10 demandes concernent des projets.

Les demandes de subvention déposées dans le cadre de l'appel à projets représentent un montant total de 359 000 euros.

Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'attribution de subventions au bénéfice de 19 associations pour un montant total de 175 800 euros répartis comme suit :

Classement des demandes	Subventions proposées
Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS	150 800 €
Faire du CCAS un interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville	25 000 €

Les demandes de subventions présentées par les associations, accompagnées de propositions d'attribution, sont présentées dans le tableau joint en annexe.

Les associations qui perçoivent une subvention dont le montant est égal ou supérieur à 5 000 euros feront l'objet d'un conventionnement avec le CCAS.

**En application de l'article 15 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du CCAS, il est procédé à un vote en plusieurs temps :**

- Subvention à la Banque Alimentaire du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.**

Pour : 12  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 2

- Subvention à la Croix Rouge Française

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.**

Pour : 12  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2

- Subvention à La Roue de Secours

Madame Sylvie WANLIN et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.**

Pour : 11  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prennent pas part au vote : 3

- Subvention à l'association AGIR Solidarité FC

Madame Nadia GARNIER et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.**

Pour : 12  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2

- Subvention à l'association franc-comtoise de Financement Solidaire

Madame Nadia GARNIER et Monsieur Michel JOURNEAUX, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.**

Pour : 12  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2

- Subvention à l'association Les Uns pour les Autres

Madame Nadia GARNIER, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.**

Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 1

- Subvention à l'association Montrapon Distribution Alimentaire

Madame Nadia GARNIER, administratrice intéressée, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.**

Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 1

- Subvention à l'association Consommation Logement et Cadre de Vie

Monsieur Hasni ALEM, administrateur intéressé, quitte la séance et ne prend part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement la non attribution d'une subvention à l'association.**

Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prend pas part au vote : 1

- Subvention à l'association APF France Handicap

Messieurs Jean-Hugues ROUX et Bernard AVON, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.**

Pour : 8  
Abstentions : 3 + 1 pouvoir  
Contre : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2

- Subvention à l'Office des Retraités des Personnes Agedes de Besançon (ORPAB)

Messieurs Jean-Hugues ROUX et Yves CHANSON, administrateurs intéressés, quittent la séance et ne prennent part ni au débat ni au vote.

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention à l'association telle que présentée dans le tableau annexé.**

Pour : 12  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2

- Subventions aux autres associations

**Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés votent favorablement l'attribution de la subvention aux autres associations que celles citées ci-avant, telles que présentées dans le tableau annexé.**

**Enfin, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration autorisent la Vice-présidente du CCAS à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions nécessaires à la réalisation des demandes et en particulier, à signer les conventions à intervenir.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois suivant sa publicité.*

Pour extrait conforme,  
Le Directeur Général du CCAS,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' or 'S' shape with a horizontal line extending to the right.

Alban SOUCARROS



# DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2025

ASSOCIATIONS	1ère demande (1) Renouvellement (F) Fonctionnement (F) Projet (P) Public Jeunes (J)	OBJET DEMANDE 2025	Subvention 2022	Subvention 2023	Subvention 2024	Subv 2025 demandée	Budget prévisionnel de la demande	Proposition CA du 16/04/2025	% de la subvention attribuée sur BP	
<b>INTERVENIR AUPRES DES PUBLICS PRIORITAIRES IDENTIFIES DANS L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX</b>										
BANQUE ALIMENTAIRE DU DOUBS, HAUTE-SAONE, TERRITOIRE DE BELFORT	R / F	Soutien et accompagnement des associations d'aide alimentaire, ramassage de denrées alimentaires	35 000 €	37 100 €	40 000 €	70 000 €	1 386 400 €	50 000 €	3,61%	
CROIX ROUGE FRANCAISE	R / F / J	Distribution d'aide alimentaire, vestimentaire et accompagnement social au centre-ville, sur le quartier Planoise et pour les étudiants	achalandage	19 080 €	20 959 €	28 400 €	85 000 €	169 000 €	51 400 €	30,41%
			charges	23 000 €	23 000 €	23 000 €				
CROQ' SOLEILS	R / F / J	Distribution d'aide alimentaire, de produits d'hygiène à l'attention de personnes en difficulté	3 949 €	4 960 €	7 350 €	10 500 €	31 057 €	7 600 €	24,47%	
DIACONAT	R / F	Distribution d'aide alimentaire, de produits d'hygiène et de vêtements sur le quartier de Battant	achalandage	2 119 €	2 202 €	2 350 €	4 100 €	10 500 €	3 800 €	36,19%
			charges	1 650 €	1 650 €	1 650 €				
LES RESTAURANTS DU CŒUR	R / F	Apporter une aide alimentaire aux plus démunis et proposer des actions pour les aider à retrouver leur dignité et à se réinsérer dans la vie économique et sociale	3 000 €	3 000 €	5 000 €	10 000 €	752 408 €	5 000 €	0,66%	
LES UNS POUR LES AUTRES	R / F	Distribution d'aide alimentaire sur les quartiers de St Ferjeux et la Grette	3 792 €	4 106 €	5 600 €	4 000 €	13 813 €	4 000 €	28,96%	
MONTRAPON DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	R / F	Fournir une aide alimentaire aux personnes en difficulté sur le quartier de Montrapon	5 340 €	6 862 €	8 995 €	9 900 €	39 740 €	8 600 €	21,64%	
POTAGES & PAPOTAGES	R / F	Aide alimentaire aux personnes et familles à ressources modestes sur les quartiers de Palente, Orchamps, Les Cras et Chaprais	3 535 €	3 900 €	4 340 €	5 000 €	28 150 €	5 000 €	17,76%	
SERVICE D'ENTRAIDE FREDERIC OZANAM	R / F	Distribution alimentaire pour les familles en grandes difficultés	achalandage	3 950 €	3 632 €	4 600 €	6 500 €	30 000 €	6 400 €	21,33%
			charges	1 650 €	1 650 €	1 650 €				
SECOURS POPULAIRE Français	R / F	Distribution alimentaire et accompagnement pour les familles en grandes difficultés	7 000 €	7 000 €	9 000 €	13 000 €	440 000 €	9 000 €	2,05%	
ASSOCIATION LIANES	1 / P	Accompagnement social et sanitaire des publics isolés et précaires, via l'animal de compagnie				2 000 €	25 200 €	0 €	0,00%	
COMITE DE QUARTIER DE BREGILLE	1 / F	Contribuer au fonctionnement (salaires, frais de locaux) de la structure.				7 000 €	100 500 €	0 €	0,00%	
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA PREVENTION ROUTIERE (APR)	1 / F	Animer des actions de prévention afin de réduire la fréquence et la gravité des accidents de la route				3 000 €	61 000 €	0 €	0,00%	
CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE (CLCV)	R / F	Faciliter l'accès au droit de logement pour les habitants des quartiers et les sensibiliser aux réductions possibles de leurs dépenses par des éco-gestes simples. Mise en place de 50 temps de permanence sur les quartiers de la ville.	1 500 €	1 500 €		1 500 €	10 000 €	0 €	0,00%	
HABITAT ET HUMANISME DOUBS	1 / F	Recruter un éducateur spécialisé pour la résidence intergénérationnelle gérée sur Besançon.				7 000 €	322 300 €	0 €	0,00%	
LA ROUE DE SECOURS	R / P	Proposer un dispositif d'aide au déménagement social avec un accompagnement technique et social	4 000 €	2 000 €		4 000 €	18 576 €	0 €	0,00%	
LES CŒURS AUDACIEUX	1 / P	Accompagnement global de jeunes et adultes isolés Public cible : 0-25 ans sans emploi				2 000 €	8 000 €	0 €	0,00%	
LES MANIVELLES (ex VELO CAMPUS)	1 / F	Proposer 15 séances de vélo-école à des structures sociales (AHS-FC, École de la deuxième chance, Solmiré, MQ), pour permettre l'apprentissage du vélo à leurs publics.				3 000 €	3 455 €	0 €	0,00%	
MIROIR DU MONDE	1 / P	Ouverture d'un café associatif du Monde à Planoise	2 500 €	5 000 €		6 000 €	24 800 €	0 €	0,00%	
SOS AMITIE	R / P	Améliorer la visibilité de l'association. Augmenter le nombre d'écouterants pour mieux répondre aux appels de plus en plus nombreux	1 000 €			1 000 €	20 200 €	0 €	0,00%	
<b>SOUS-TOTAL 1</b>						<b>254 500 €</b>		<b>150 800 €</b>		

# DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL 2025

ASSOCIATIONS	1ère demande (1) Renouvellement ® Fonctionnement (F) Projet (P) Public Jeunes (J)	OBJET DEMANDE 2025	Subvention 2022	Subvention 2023	Subvention 2024	Subv 2025 demandée	Budget prévisionnel de la demande	Proposition CA du 16/04/2025	% de la subvention attribuée sur BP
<b>FACILITER L'ACCES AUX DROITS ET LEUR MAINTIEN</b>									
CIDDF Centre d'informations sur le droit des femmes et des familles	1 / F	Réaliser une demi journée de permanence juridique par mois aux restaurants du cœur à Planoise				2 000 €	418 750 €	0 €	0,00%
SOLIDARITE FEMMES BESANCON	R / F	Dispositif "Accueil de jour" en direction des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	65 463 €	0 €	0,00%
<b>SOUS-TOTAL 2</b>						<b>5 000 €</b>		<b>0 €</b>	
<b>FAIRE DU CCAS UN INTERLOCUTEUR MAJEUR DES POLITIQUES DU HANDICAP ET DE L'AGE EN LIEN AVEC LA DIMENSION ACCESSIBILITE POUR MIEUX VIVRE DANS LA VILLE</b>									
ADNA Association pour le développement de la neuropsychologie appliquée	1 / P	Réaliser un bilan transdisciplinaire pour les personnes en situation de vulnérabilité cognitive et psychique, afin de les aider dans leur réinsertion scolaire, en apprentissage et en emploi				20 000 €	1 011 700 €	0 €	0,00%
APEDA BFC	R / F	Fonctionnement du centre de ressources pour la perte d'audition et de surdité à tout âge de la vie.	1 000 €	1 000 €		1 500 €	65 600 €	0 €	0,00%
APF FRANCE HANDICAP	R / F	Dispositif d'Ecoute Active et d'Accompagnement Individualisé des personnes en situation de handicap et de leurs proches.	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	35 658 €	1 000 €	2,80%
ARDDS Association réadaptation défense des devenus sourds	R / F	Financement d'une orthophoniste pour la réalisation de 12 séances de lecture labiale pas an, pour un groupe de 7 à 10 personnes par séance			500 €	6 000 €	13 925 €	0 €	0,00%
AAB ASSOCIATION DES AUTISTES DE BESANCON	R / F	Maintien du lien social . Soutien et accueil de personnes autistes et de leurs aidants. Activités à domicile et au relais loisirs. Développement de l'embauche de personnes autistes Asperger	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	14 115 €	1 000 €	7,08%
ASSOCIATION CREATRICE DE LIEN SOCIAL	1 / F	Prévenir l'isolement social des retraités bisontin				3 000 €	65 785 €	0 €	0,00%
CENTRE OMNISPORTS PIERRE CROPPET (COPC)	R / P	Raid handiforts 2025	3 000 €	3 000 €		5 000 €	103 000 €	3 000 €	2,91%
LES INVITES AU FESTIN	R / F	Fonctionnement général de la structure	600 €			5 000 €	2 700 751 €	0 €	0,00%
ORPAB Office des retraités et des personnes âgées de Besançon	R / F	Organisation d'activités pour les clubs du 3ème âge affiliés à l'association	20 000 €	10 000 €	15 000 €	22 000 €	120 370 €	10 000 €	8,31%
PETITS FRERES DES PAUVRES	R / F	Lutte contre l'isolement des personnes âgées de Besançon : organisation de visites à domicile, de rencontres, d'activités et de sorties	0 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €	15 800 €	2 000 €	12,66%
PGI Pôle de gérontologie et d'innovation	R / F	Aide au fonctionnement Recherche et développement dans le domaine du Grand Age.	5 000 €	5 000 €	3 000 €	6 500 €	2 032 385 €	3 000 €	0,15%
RACING BESANCON	R / P	Développer une section sport adapté	1 500 €			5 000 €	49 000 €	0 €	0,00%
SORS LES MAINS DE TES POCHEs	1 / P	Création d'une comédie musicale en langue des signes française	500 €	1 000 €		1 000 €	12 300 €	1 000 €	8,13%
UNAFAM 25 Union Nationale des Amis et Familles de personnes Malades et/ou handicapées psychiques	R / F	Assurer l'accueil, l'écoute et le soutien aux familles et proches de personnes malades psychiques.	2 500 €	2 500 €	2 000 €	3 000 €	16 000 €	2 000 €	12,50%
UNIS-CITE	R / F / J	Permettre à des jeunes en service civique de mener des missions de lutte contre l'isolement des personnes âgées en partenariat avec les structures du territoire	2 000 €	5 000 €	2 500 €	5 000 €	62 785 €	2 000 €	3,19%
<b>SOUS-TOTAL 3</b>						<b>88 500 €</b>		<b>25 000 €</b>	
<b>MAINTENIR OU ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE LES PUBLICS RELEVANT DU CCAS AU SENS DE L'AUTONOMIE SOCIALE ET ECONOMIQUE - "DE L'URGENCE VERS L'AUTONOMIE"</b>									
AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE (Les amis d'AC)	1 / F	Lutter contre le chômage, la précarité et les exclusions. Défendre les intérêts des chômeurs précaires. Ateliers d'accompagnement social.				4 000 €	13 020 €	0 €	0,00%
ASSOCIATION FRANC COMTOISE DE FINANCEMENT SOLIDAIRE	R / F	Lutter contre l'exclusion bancaire et le surendettement	1 000 €			2 000 €	56 970 €	0 €	0,00%
AGIR SOLIDARITE FC	R / F	Développer des actions d'intérêt général de type social, culturel ou économique	3 000 €	1 000 €		1 500 €	16 690 €	0 €	0,00%
MOUVEMENT DU NID	R / F	Renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées	3 500 €			3 500 €	35 000 €	0 €	0,00%
<b>SOUS-TOTAL 4</b>						<b>11 000 €</b>		<b>0 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>359 000 €</b>		<b>175 800 €</b>	